

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SECTION I – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

1 - Catégorie

Commune

2 – Nom et adresse officiel de l'acheteur public

MAIRIE DE CLÉRIEUX

12 Place Henri Bossanne

26260 CLÉRIEUX

T/ 04.75.71.54.56

accueil@mairie-clerieux.fr

SECTION II - ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUES

ATELIER SEMPERVIRENS, Michel FLORIN- Paysagiste

2 rue du Perrier - 26250 LIVRON

Tél : 04 75 61 29 86

semper@club-internet.fr

SECTION III – CARACTERISTIQUES DU MARCHE

1 – Objet du marché : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE BOSSANNE À CLÉRIEUX

2 – Type de marché de travaux : Exécution

3 – Lieu d'exécution des travaux : CLÉRIEUX (26260)

4 - L'avis concerne : un marché public

5 – Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Le dossier de consultation pourra être obtenu en téléchargement gratuit sur : **La plateforme dématérialisée : <http://marches-publics.info>**

Les candidats pourront également retirer le dossier de consultation à leur frais en version papier auprès de :

**Mairie de Clérieux
12 Place Henri Bossanne
26260 CLÉRIEUX**

6 - Désignation des lots :

Les lots seront traités en marchés séparés.

Possibilité de soumissionner pour 1 lot ou plusieurs lots

Les travaux sont répartis en 9 lots pour les parties BÂTIMENT et AMENAGEMENTS EXTERIEURS :

| Lot | Désignation |
|-----|-------------|
| 1 | DÉMOLITION |

| | |
|---|---|
| 2 | TERRASSEMENT – VRD – REVÊTEMENT DE SOL – MAÇONNERIE - MOBILIER |
| 3 | PLANTATION |

7 – Variantes : non autorisées, options demandées au marché à chiffrer

8 – Délai d'exécution :- 4 mois y compris 1 mois de préparation
- Epoque prévisible d'ouverture du chantier : AOUT 2018

9 – Adresse a laquelle les offres doivent être envoyées :

MAIRIE DE CLÉRIEUX
12 Place Henri Bossanne
26260 CLÉRIEUX

Les modalités concernant les réponses électroniques sont spécifiées dans le Règlement de Consultation.

SECTION IV – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures (Application de l'article 43 - 44 - 45 - 46 - 52 du Code des Marchés Publics)

un dossier comprenant l'ensemble des pièces ci-après relatives à la candidature de l'entreprise, entièrement complétées, datées et signées sous peine de non recevabilité de la candidature.

Ces pièces devront être établies par tout candidat, par chacun des co-traitants pour un groupement et par tout sous-traitant :

- Une lettre de candidature établie sur imprimé DC1
- La déclaration du candidat DC2 (Modèle Téléchargeable sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/accueil-daj>) incluant l'ensemble des attestations et déclarations prévues à l'article 45 du CMP dûment remplie et signée.
- les certificats de capacité professionnelle, qualifications QUALIBAT ou QUALIFELEC ou 3 attestations dûment signées par le Maître d'œuvre (de moins de 5 ans) pour des travaux de même nature (caractéristiques opérations, montant des travaux, dates d'exécution, nom du Maître d'Ouvrage), liste des références récentes
- la capacité de l'entreprise – description des ressources propres (moyens en matériel et personnel)
- attestations d'assurances et de responsabilité civile, professionnelle et le montant correspondant du capital garanti pour l'année en cours
- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

SECTION V – CRITERES D'ATTRIBUTION Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.

SECTION VI - TYPE DE PROCEDURE Procédure adaptée

SECTION VII – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date limite de réception des offres : **Le MERCREDI 4 JUILLET 2018 à 12 Heures**

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 8H30 à 12H30 et Mercredi, Vendredi : de 8H30 à 12H30 et de 13H45 à 17H30

Engagement des entreprises : 120 jours

Date d'envoi à la publication : **Le 08 juin 2018**